

navigation de nos Sujets, contre la foi des Traités & le Droit des Gens ; l'Etat n'étoit point encore libéré des dettes que la dernière guerre avoit occasionnées. Dans la vûe de ne point augmenter les impositions, dont nous aurions désiré de diminuer le poids, nous avons cherché à suppléer aux besoins de l'Etat par la voye des emprunts ; mais la multiplicité des engagemens a énérvé de plus en plus les revenus, déjà insuffisans pour soutenir les dépenses de la guerre. Nous nous trouvons enfin obligés de recourir à nos Sujets pour établir dans notre Royaume une Subvention générale, qui, en supléant à une partie des dépenses que la guerre occasionne, assure en même tems le paiement de l'excédent de ces mêmes dépenses dont l'Etat se trouvera redevable lors du rétablissement de la paix. Quelques efforts que nous puissions attendre de nos peuples, le revenu annuel ne peut, en tems de guerre, couvrir la dépense de l'année ; & ce n'est qu'à regret que nous subissons la loi que nous impose le salut de l'Etat, d'étendre les impositions nouvelles sur divers objets, & d'en prolonger la durée plus ou moins après la cessation des hostilités, suivant que ces mêmes impositions sont plus ou moins onéreuses à nos peuples, & que l'exigent les besoins de notre Etat. Nous nous sommes déterminés, après l'examen d'un grand nombre de moyens différens qui nous ont été proposés, à augmenter des impositions qui avoient déjà eu lieu, & dont le recouvrement pouvoit être le plus prompt & le plus assuré, & à établir quelques impositions nouvelles ou modiques par elles-mêmes, ou de nature à réprimer le luxe, au moins à ne tomber que sur ceux de nos Sujets que l'aisance de leur fortune met le plus en état de supporter le poids. Nous avons fixé un terme court à l'imposition d'un nouveau Vingtième, qui ne doit subsister que l'année qui suivra celle de la cessation des hostilités, parce que nous sentons que la partie des biens de notre Royaume soumis à ce genre d'imposition, est déjà considérablement chargée. Nous avons pensé qu'une augmentation de quatre sols pour livre, qui porte principalement sur les consommations, pouvoit se prolonger avec moins d'inconvénient, & nous en avons étendu